



---

Procès-verbal de la 8<sup>ième</sup> réunion du comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs 2009-2010, tenue le mercredi, 12 mai 2010 à 19 h 30, à la salle C1-24 du CFP Maurice-Barbeau

---

### Présences

M <sup>me</sup> Hélène Allard	École Les Bocages
M. Richard Boulay	École Des Pionniers
M. Vincent Girouard	École Des Hauts-Clochers
M. Marc Charland	École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette
M <sup>me</sup> Nabila Chermat	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M <sup>me</sup> France Cormier	École Fernand-Seguin
M <sup>me</sup> Karine Dionne	École Filteau-Saint-Mathieu
M <sup>me</sup> Nathalie Flaschner	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M <sup>me</sup> Isabelle Gagnon	École Les Sources
M. Jean Gagnon	École Des Cœurs-Vaillants
M <sup>me</sup> Maryse Girard	Représentante du Comité EHDAA
M. Steve Labranche	École Le Ruisselet
M <sup>me</sup> Chantal Lefrançois	École Saint-Louis-de-France-St-Yves
M. Denis Lyonnais	École secondaire De Rochebelle
M. Luc Martin	École L'Arbrisseau
M <sup>me</sup> Michèle Paris	École L'Étincelle-Trois-Saisons
M. Jean-Christophe Roy	École Des Grandes-Marées-Marguerite-D'Youville
M. Stéphane Tremblay	École Du Versant
M. Reynald Deraspe	Directeur général
M <sup>me</sup> France Michon	Directrice générale adjointe

## **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

### **1. Ouverture de la réunion**

- 1.1 Mot d'ouverture;
- 1.2 Vérification du quorum;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.4 Intervention du public;
- 1.5 Adoption du procès-verbal du 14 avril 2010;
- 1.6 Suivis au procès-verbal du 14 avril 2010.

### **2. Décision**

### **3. Consultation**

- 3.1 Convention de partenariat (invité : M. Jacques Couture).

### **4. Situation budgétaire**

### **5. Priorités 2009-2010**

### **6. Information**

- 6.1 Du président;
- 6.2 De la Direction générale;
- 6.3 Du trésorier;
- 6.4 Du secrétaire;
- 6.5 Du représentant du comité EHDAA;
- 6.6 Des commissaires-parents.

### **7. Questions diverses**

### **8. Interventions des membres**

- 8.1 Les bons coups;
- 8.2 Le dossier Ouest.

### **9. Levée de la rencontre**

## **1. Ouverture**

### **1.1 Mot d'ouverture**

M. Denis Lyonnais, président, ouvre la réunion à 19 h 30 et il souhaite la bienvenue à tous.

### **1.2 Vérification du quorum**

Le président note que quinze membres et trois substituts du comité de parents provenant de dix-huit écoles différentes sont présents, le quorum est donc atteint.

### **1.3 Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

#### **CP0910-08-1.3**

*Il est proposé par M<sup>me</sup> Michèle Paris, appuyée par M. Jean Gagnon, d'adopter l'ordre du jour proposé.  
Adopté à l'unanimité.*

### **1.4 Intervention du public**

Aucune intervention n'est faite.

### **1.5 Approbation du procès-verbal du 14 avril 2010**

Le président fait la lecture du procès-verbal.

#### **CP0910-08-1.5**

*Il est proposé par M<sup>me</sup> Maryse Girard, appuyée par M. Jean Gagnon, d'adopter le procès-verbal.  
Approuvé à l'unanimité avec les modifications suivantes :*

Au point 2.2.1, page 5, lire la résolution comme suit :

*Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Flaschner, appuyée par M<sup>me</sup> Michèle Paris, d'approuver la nomination de MM. Denis Lyonnais et Robert Parisé à titre de délégués officiels à l'Assemblée générale des comités de parents du Québec et la transmission d'une lettre de créance.  
Approuvé à l'unanimité.*

## **1.6. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2010**

### *2.1 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves et leurs parents*

Le règlement est en vigueur depuis le 7 mai 2010. Un exemplaire a été transmis aux présidents des conseils d'établissement. En ce qui concerne la nomination pour un protecteur de l'élève, M<sup>me</sup> Louise Croteau a été retenue à titre de protectrice de l'élève.

### *2.2 Congrès de la FCPQ*

La lettre de créance a été transmise et les membres se sont inscrits.

#### *Point 5 – Priorités 2009-2010*

La conférence sur *Le stress et l'anxiété chez les jeunes* présentée par M<sup>me</sup> Nancy Doyon a été bien appréciée. Au moins deux cents personnes étaient présentes. Une relance sera faite quant à l'évaluation de cette activité.

### *5.1 Aide aux devoirs*

Le comité sur *l'aide aux devoirs* s'est réuni une première fois et les discussions vont se poursuivre.

## **2. Décision**

Aucune décision n'a été prise.

## **3. Information et échanges**

### **3.1 Convention de partenariat (Invités : MM. Jacques Couture et Alain St-Pierre)**

Le document de travail sur la *Convention de partenariat 2010-2013 entre la Commission scolaire des Découvreurs et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* est présenté au comité de parents.

M. Reynald Deraspe signale que le but de la convention de partenariat est de convenir entre le MELS et la CSDD des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire et de contribuer aux cinq buts fixés par le MELS :

1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;

2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française;
3. L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements;
5. L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

M. Reynald Deraspe mentionne que la signature de la convention de partenariat par le Ministère et la Commission scolaire est prévue à la fin de juin. Il précise que le projet a été effectué avec la collaboration de la direction régionale et les services éducatifs y ont grandement contribué. Les directions d'établissement y ont également été associées de près.

M. Alain St-Pierre a présenté les objectifs, les indicateurs et les moyens pour atteindre chaque but identifié, des secteurs du préscolaire, du primaire et du secondaire et M. Jacques Couture a poursuivi pour le secteur de la formation professionnelle.

Dans le premier but, M<sup>me</sup> France Michon mentionne que le MELS a fixé l'objectif de 88 % de réussite à la Commission scolaire des Découvreurs d'ici 2020. Des étapes à franchir seront déterminées pour y arriver.

Chaque école aura à contribuer à la réalisation de la convention de partenariat, ce qui se traduira à travers la convention de gestion à signer entre la Commission et chaque école. Cette étape sera mise en œuvre à l'automne 2010. Les outils d'analyse des résultats des écoles seront fournis. Il ne s'agit pas de comparer les écoles entre elles mais plutôt d'identifier localement les zones de force et de fragilité, de bien cerner les efforts à fournir et d'assurer l'efficacité des moyens. Les Services éducatifs seront en soutien aux écoles à cet égard.

En réponse au questionnement des parents, le directeur général explique qu'ils seront associés à la convention de gestion à signer et il précise que le projet sera soumis à l'attention de chaque conseil d'établissement. Il précise que chaque convention de gestion devra tenir compte des buts incontournables de la convention de partenariat et des particularités de chaque milieu. Cette année, les plans de réussite seront conventionnels.

Les parents expriment le besoin d'être soutenus par l'école pour la réussite scolaire. Madame Michon retient cette préoccupation. Les parents souhaiteraient également que l'apport des parents dans la réussite des élèves soit davantage apparent dans la convention de partenariat. La direction générale répond que cette préoccupation sera nécessairement prise en considération dans les moyens

identifiés lors de l'élaboration de la convention de gestion. La préoccupation de bien informer les jeunes lors du passage du secondaire au secteur professionnel est également soulevée et notée.

#### **4. Situation budgétaire**

Le suivi sera effectué à la prochaine rencontre.

#### **5. Priorités 2009-2010**

##### *> Protecteur de l'élève*

M<sup>me</sup> Louise Croteau, nouvellement nommée protectrice de l'élève, sera à la rencontre du comité de parents de juin 2010.

##### *> Aide aux devoirs et leçons*

À la suite de la réunion du sous-comité tenue le 5 mai 2010, les discussions ont soulevé plusieurs réflexions et les décisions suivantes ont été prises :

- 1) Organiser des conférences pour les parents à l'automne;
- 2) Poursuivre la réflexion sur les devoirs et leçons compte tenu de l'importance que les parents y accordent afin de faire en sorte que les conseils d'établissement en discutent.
- 3) Identifier les souhaits des parents pour la réalisation d'un petit document à leur intention;
- 4) Obtenir le soutien et la collaboration de la commission scolaire afin d'innover;
- 5) Relier l'apprentissage de la lecture à la responsabilité parentale au primaire;
- 6) Accroître la visibilité du comité de parents.

#### **6. Information**

##### **6.1 Du président**

Le président présente une motion de félicitations à M. Marc Charland qui a été réélu à la présidence de la trésorerie pour un nouveau mandat de deux ans.

## **6.2 De la Direction générale**

Un travail est en cours avec une firme spécialisée sur la redéfinition de la promotion des écoles, préoccupation inscrite dans le plan stratégique.

Le plan d'effectif (personnel professionnel, administratif et technicien) a été adopté le 11 mai 2010. Il peut y avoir des variations dans les ressources, mais le niveau reste sensiblement le même.

Le budget à adopter en juin comporte une nouvelle façon de faire et une nouvelle comptabilisation gouvernementale. Le directeur général précise que les économies réalisées pendant l'année en cours ne peuvent être dépensées l'année suivante. Une limite à l'utilisation des surplus a été fixée par le MELS.

## **6.3 Du trésorier**

Rien de particulier à communiquer.

## **6.4 Du secrétaire**

Le secrétaire est absent.

## **6.5 Du représentant au comité EHDAA**

M<sup>me</sup> Maryse Girard annonce la tenue d'une conférence à l'automne par M<sup>me</sup> Sonia Côté sur *S'organiser dans son corps, dans sa tête et dans son pupitre*. De plus, elle a assisté à la présentation de M. Louis Robitaille sur la violence à l'école. Toutes les commissions scolaires se réuniront pour discuter et développer des stratégies d'intervention dans les écoles et développer des outils visant à définir certains paramètres face aux comportements inadmissibles.

M<sup>me</sup> Girard annonce que le site Internet EHDAA sera mis à jour et elle fait part de sa participation au forum ACP0312 de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

## **6.6 Des commissaires parents**

Tous les dossiers ont été examinés et les suggestions ont été ajoutées au document relié au protecteur de l'élève.

## **7. Questions diverses**

La commission scolaire a-t-elle une politique concernant les graffitis et le vandalisme ?

M. Deraspe s'en informe et, le cas échéant, le Service des ressources matérielles s'en occupe. Il invite les membres à traiter de ces cas au conseil d'établissement avec la direction de l'école.

Sur le plan budgétaire, la Commission scolaire est à finaliser son budget. Un premier comité élargi a eu lieu et un autre comité se tiendra le 2 juin prochain.

## **8. Interventions des membres**

### **8.1 Les bons coups**

M. Vincent Girouard annonce l'implantation d'un programme de compostage à l'école Des Hauts-Clochers.

Le service de garde Des Hauts-Clochers a remporté un prix pour la création d'un séchoir à fruits.

M. Richard Boulay fait part du grand prix « coup de coeur » pour le club de lecture et du spectacle amateur à l'École Des Pionniers.

M. Marc Charland souligne :

- > Le grand effort d'accompagnement des élèves pour le passage du secondaire au collégial;
- > Le nettoyage de la rivière Lorette par les élèves du secondaire II;
- > L'entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette concernant le complexe multifonction pour l'utilisation de cette infrastructure par les jeunes.

M. Stéphane Tremblay signale la collaboration qui s'installe à l'école Notre-Dame-de-Foy avec l'Association régionale du sport étudiant (ARSEQCA) qui y loue maintenant des espaces.

M<sup>me</sup> Chantal Lefrançois fait part d'un souper de 420 repas et de la vente de livres pour 350,00\$.

M<sup>me</sup> Karine Dionne souligne le vernissage à l'École Filteau–St-Mathieu qui a permis une collecte de fonds.

### **8.2 Dossier de l'ouest**

Il n'y a rien de particulier à communiquer.

## **9. Levée de la rencontre**

Le président annonce la levée de la rencontre à 22 h 05.